



PASS'SPORTS 2018 - 2019

LIBELLE EXACT DE LA STRUCTURE SPORTIVE :

N° DE DECLARATION EN PREFECTURE : **W60**

Uniquement pour les associations

N° SIRET (9 CHIFFRES + 5 CHIFFRES) :

Pour toutes les structures

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

NOM DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION :

ADRESSE DU PRESIDENT :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TELEPHONE - DOMICILE :

PORTABLE :

E-MAIL :

**POUR TOUTE DEMANDE, MERCI DE BIEN VOULOIR JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ
BANCAIRE OU POSTAL AU NOM DE L'ASSOCIATION**

(La copie d'un chèque ne comporte pas tous les éléments dont nous avons besoin)

T.S.V.P.





PASS'SPORTS 2018 - 2019 FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
REUSSITES EDUCATIVES, CITOYENNES ET TERRITORIALES
Direction des territoires, des sports et de la vie associative

Ce formulaire, dûment complété et accompagné des originaux des Pass'Sports correspondants, pourra être retourné à compter de septembre 2018.

ATTENTION : toute demande parvenue après le 30 avril 2019 ne pourra être examinée.

Conseil départemental de l'Oise
Opération Pass'Sports
1 rue Cambry
CS 80941
60024 BEAUVAIS CEDEX

Le Conseil départemental procédera ensuite au remboursement de la somme correspondante au nombre de Pass'Sports renvoyés par l'association.

Ce formulaire sera disponible également sur le site internet du Conseil départemental www.oise.fr.

<i>FEDERATIONS D'APPARTENANCE (une ligne par affiliation fédérale)</i>	<i>NOMBRES DE PASS'SPORTS</i>

T.S.V.P.

